

Propositions vaccinales à l'adolescence

Voici une information sur le pack vaccinal de l'adolescence proposé par Dr Litzler.

A l'adolescence un seul rappel vaccinal est obligatoire, contre DTTPC.

En dehors de ce vaccin obligatoire, qui est très minimal, les adolescent.e.s et jeunes adultes ont leurs propres besoins vaccinaux contre des maladies évitables de leur âge.

- **le vaccin contre le papillomavirus** fait l'objet d'une campagne nationale dans les collèges. En effet ce virus qui est une MST est capable de provoquer des verrues génitales, des cancers génitaux, de l'infertilité, autant chez l'homme que chez la femme. Ainsi en France la vaccination est recommandée et remboursée de 11 à 19 ans pour filles et garçons mais aux USA jusqu'à 45 ans pour les femmes. Il faut deux à trois injections selon l'âge.

Nom commercial du produit: GARDASIL 9.

- **le vaccin contre la méningite B** n'est recommandé et remboursé que chez les nourrissons mais il est actuellement la cause du plus grand nombre de méningites quel que soit l'âge.

La méningite B tue 10% des malades et laisse des séquelles irréversibles chez 30% (amputations, surdité, retard mental, épilepsie etc). Il faut deux injections.

Nom commercial du produit: BEXSERO ou TRUMENBA.

- **le vaccin contre les méningites W Y a obtenu une recommandation et un remboursement pour les 11-24 ans** en 2024. Le vaccin est obligatoire pour les nouveaux nés depuis le 01.01.2025.

Actuellement la méningite W est celle qui cause le plus de décès en France. Après 10 ans de diminution continue, elle est remontée pour la première fois (+73%) en 2024. Il faut une injection. Nom commercial du produit: MENQADFI ou NIMENRIX ou MENVEO.

- on peut profiter de l'adolescence pour rattraper les **vaccins manquants: hépatite B, vaccin varicelle/zona** si votre enfant ne l'a pas eue.

A chaque âge ses risques et ses protections!